



CALENDRIER ELECTORAL MAI

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11 * Publication des listes provisoires issues des opérations de la refonte partielle du fichier	12 * Contentieux de la publication des listes provisoires	13 * Contentieux de la publication des listes provisoires	14 * Contentieux de la publication des listes provisoires
15 * Contentieux de la publication des listes provisoires	16 * Contentieux de la publication des listes provisoires	17 * Contentieux de la publication des listes provisoires	18 * Contentieux de la publication des listes provisoires	19 * Contentieux de la publication des listes provisoires	20 * Contentieux de la publication des listes provisoires	21 * Contentieux de la publication des listes provisoires
22 * Contentieux de la publication des listes provisoires	23 * Contentieux de la publication des listes provisoires	24 * Contentieux de la publication des listes provisoires	25 * Contentieux de la publication des listes provisoires	26 * Contentieux de la publication des listes provisoires * Dépôt des dossiers des candidatures L.351	27 Dépôt des dossiers des candidatures L.351	28 * Dépôt des dossiers des candidatures L.351
29 * Dépôt des dossiers des candidatures L.351	30 * Dépôt des dossiers des candidatures L.351	31 * Dépôt des dossiers des candidatures L.351				

MA CARTE D'IDENTITE BIOMETRIQUE CEDEAO!

MA CARTE D'ELECTEUR !



ATTENTION!
LE 23 AVRIL
EST LA DATE LIMITÉE POUR S'INSCRIRE

DEPOT DES CANDIDATURES

- Lieu de dépôt - ex Cité Police, Avenue Malick SY X Rue 6.
- Date limite de dépôt - Le dépôt doit se faire par le mandataire duement habilité entre le vendredi 26 mai et le mardi 30 mai 2017 à minuit.
- Récépissé de dépôt - Le mandataire qui dépose ses listes dans les délais reçoit un récépissé de dépôt dûment visé par le représentant de la C.E.N.A. pour attester du dépôt dans les formes et les délais légaux. Ce récépissé prouve le dépôt mais ne préjuge pas de la recevabilité juridique des listes déposées.

DGE en action

FORMATION LEAD



CERTIFICAT

Dans la période de 20 au 26 mars 2017, s'est tenu en Guinée à Conakry le LEAD – formation de formateurs en leadership et prévention des conflits.

Pendant 7 jours et dans une ambiance conviviale, les participants, au nombre de 30, ont procédé à des échanges fructueux d'expériences dans une dynamique interactive.

La Formation LEAD a été organisée par ECES dans le cadre du projet PACTE Guinée.

Plusieurs thèmes depuis la définition des objectifs de la formation LEAD à la médiation et négociation en matière électorale en passant par: les concepts fondamentaux du LEAD, l'identité sociale, le panorama des valeurs, la gestion du stress, les mécanismes de prévention des conflits – que d'ailleurs j'ai eu l'honneur de présenter – les étapes du cycle électoral ainsi que ses phases fragiles ont été abordés.

La clôture de la formation et la remise des certificats ont eu lieu le dimanche 26 mars 2017. La Direction Générale des Élections envisage d'organiser des formations LEAD au Sénégal dans les mois à venir au profit des acteurs impliqués dans le processus électoral.

Mamadou Bocar Niane
Conseiller électoral senior

CARAVANES DE SENSIBILISATION

Dans le cadre du Projet d'Appui au processus Électoral au Sénégal financé par la République fédérale de l'Allemagne et mis en œuvre par le Centre Européen d'Appui Électoral, un volet de sensibilisation qui favorise la proximité est prévu.

Dans ce contexte, des caravanes parcourent les 14 régions du pays dans l'objectif d'encourager la participation citoyenne. Une première caravane était active dans les rues de la ville de Pikine à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse afin d'inciter la population à profiter de l'offre d'inscription sur les listes électorales faite ce jour à travers la mise à disposition d'une commission mobile.

Dans la prochaine période des caravanes vont passer dans tous les départements pour informer et sensibiliser sur chaque étape du processus électoral. Des matériels de sensibilisation seront offert aux populations.



SÉMINAIRE DE FORMATION



Un séminaire de formation sur la constitution et le dépôt des dossiers de candidature a été organisé le 6 avril 2017 à Dakar par la DGE, avec l'appui d'ECES. Le séminaire avait l'objectif d'informer les participants, notamment les représentants des partis politiques et des entités indépendantes sur les innovations du Code Électoral et les procédures pour le dépôt des candidatures. Environ 170 personnes ont participé activement au séminaire animé par les formateurs nationaux de la DGE.



République fédérale de l'Allemagne
Ministère des Affaires étrangères

Financé par la République fédérale d'Allemagne
et mis en oeuvre par Le Centre Européen d'Appui Electoral

eces
CENTRE EUROPEEN
D'APPUI ELECTORAL